



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Dermul Thierry demeurant Rue du Bois 5 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé **Rue du Bois, 5 à 1301 Bierges** et cadastré division 3, section C n°133H.

Le projet consiste en la création d'une extension à une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

- Superficie de l'extension : $\pm 24\text{m}^2$ en façade arrière, dans le prolongement du garage,
- Toiture plate – acrotère à $\pm 2,70\text{m}$ par rapport du niveau du terrain naturel,
- Suppression de la toiture à versant du garage afin de l'intégrer au nouveau volume.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.IV.40 du Code du Développement territorial : les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation en ce qui concerne la toiture plate.

Le dossier peut être consulté les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h 00 à 12 h 00 (dernier accueil à 11 h 45) à l'adresse suivante : place des Carmes, 2 à 1300 Wavre

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Madame HAGE), téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be, dont les bureaux se trouvent place des Carmes, 2 à 1300 Wavre.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 septembre au 4 octobre 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 9 septembre 2019